



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 17 NOVEMBRE 2021

Présents

ASSELIN Bruno	Président du conseil / Provisieur
FABRE Luc	COCAC
LEFEBVRE Karine	Provisieur Adjoint
PRUVOST Nicolas	Directeur d'Ecole
LORQUIN Bernard	DAF
LASSAN Sophie	Rep des personnels du 1er degré
VIVIER Vincent	Rep des personnels du 2nd degré
GAOU Nicole	Rep des personnels du 2nd degré
OUSSEINI Ali	Rep des personnels du 2nd degré
KINDO Youssoufi	Rep des personnels admin et techniques
N'DJEUNGA Jean-Daniel	Rep des élèves
OUMAROU DIALLO Adil	Rep des élèves
DELANNE Aline	Rep des parents d'élèves
SAMAILA Issaka	Rep des parents d'élèves
TEFRIDJ Rachida	Rep des parents d'élèves
JULIEN Stéphane	Conseiller consulaire
MATHIEU Els	Présidente APE
ABOUKHALIL Tayla	Vice-présidente CVL

Invités :

BLASZCZYK Carole	Attachée de coopération éducative
SOUMANA Aïssa	Rep des personnels du 1er degré- <i>suppléante</i>
DOHOUNON Hortense	Rep des personnels du 2nd degré- <i>suppléante</i>
MOUNKAILA Boubacar	Rep des personnels admin et techniques- <i>suppléant</i>
BOURGI Laya	Rep des élèves- <i>suppléante</i>
BERNUSSOU Zacharie	Rep des élèves - <i>suppléant</i>
BERTHO Erwan	Rep des parents d'élève - <i>suppléant</i>

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance et secrétaire adjoint
2. Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 24 juin 2021 (*vote*)
3. Approbation du règlement intérieur du Conseil d'Etablissement (*vote*)
4. Répartition dans les instances
5. Bilan de rentrée

6. **Projet d'évaluation de l'établissement** (*information*)
7. **Budget rectificatif 2021 n°2** (*vote pour avis*)
8. **Organisation des Congés de Noël** (*vote*)
9. **Plan de formation des personnels** (*information*)
10. **Projets pédagogiques 2021-2022** (*information*)
11. **Activités de l'APE** (*vote pour avis*)
12. **Programme des activités de l'AS** (*vote pour avis*)
13. **Questions diverses**

Le quorum étant atteint, Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 18h20 et remercie les membres présents. Il les félicite pour leur élection et rappelle l'importance de cette instance fondamentale pour la vie de l'établissement. Le conseil d'établissement débute par un tour de table de présentation de chacun des membres.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

- Secrétaire de séance : Mme LEFEBVRE pour les représentants de l'administration
- Secrétaire adjoint : Mme DELANNE, représentante des parents d'élèves – Liste Indépendante

2. Approbation des PV du Conseil d'Établissement du 24 juin 2021 (vote pour approbation)

Monsieur le Proviseur précise qu'il est toujours difficile pour un conseil d'établissement nouvellement installé de se prononcer sur le PV d'un conseil d'établissement antérieur. Aucune remarque n'est faite par les membres du conseil.

Résultat du vote :

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 4

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 24 juin 2021 est adopté.

3. Approbation du règlement intérieur du Conseil d'établissement (vote pour approbation) – Annexe 2

Monsieur le proviseur présente le règlement intérieur du conseil d'établissement en précisant les modifications opérées cette année prenant en compte la nouvelle circulaire de l'AEFE sur les instances.

La représentante des personnels d'enseignement et d'éducation du premier degré propose de passer la durée des conseils de 2h30 à 3h00.

Monsieur le Proviseur rappelle que cette durée a déjà été allongée de 30 mn lors du conseil d'établissement d'installation à la rentrée dernière ce qui n'a pas empêché de reconvoquer 3 fois le conseil pour apurer l'ordre du jour.

Un représentant des personnels du second degré, d'éducation et de direction, liste intersyndicale renchérit donc sur la nécessité d'étendre la durée des conseils à 3h00.

Monsieur le proviseur explique que rallonger la durée des conseils ne garantit pas que l'ordre du jour soit malgré tout apuré. La qualité des débats doit prévaloir sur la longueur des conseils et elle ne saurait être garantie si ces débats s'éternisent. De plus, il faut tenir compte de la présence des représentants des élèves qui après leur journée de classe ont encore du travail à fournir.

Le projet de règlement intérieur avec une durée de conseil limitée à 2h30 est soumis au vote :

Pour : 11
Contre : 3
Abstention : 0

Le règlement intérieur du Conseil d'établissement est adopté.

4. Répartition dans les instances – Annexe 3

Monsieur le Proviseur présente les différentes commissions et recueille les propositions des membres du conseil d'établissement.

Monsieur le Proviseur remercie les membres suppléants pour leur participation et propose à ceux qui le souhaitent de se retirer.

5. Bilan de rentrée

Monsieur le Proviseur présente le bilan de rentrée.

2021	Effectif	Nombre de classes
Maternelle	135	5,5
Elémentaire	312	12,5
Primaire	447	18
Collège	225	9
Lycée	169	6
Secondaire	394	15
Total établissement	841	33

3

L'établissement compte 841 élèves soit 32 de plus que l'an dernier à la même date pour une structure identique. Les effectifs, en nette progression particulièrement à la maternelle, sont relativement chargés sur de nombreux niveaux de classe.

L'établissement compte 92 personnels pour un équivalent ETP de 82,58. Trois postes de résident restent non pourvus à cette rentrée : 1 professeur des écoles, 1 professeur de SVT et 1 professeur de Sciences Physique.

Monsieur le Proviseur rappelle le protocole sanitaire en vigueur qui doit être particulièrement observé en cette période de recrudescence du virus. Un élève a été diagnostiqué positif à la Covid-19 entraînant l'éviction scolaire de 40 élèves et de 3 enseignants pendant 8 jours.

La représentante des personnels d'enseignement et d'éducation du premier degré interroge Monsieur le Proviseur sur le plafond d'emploi et s'inquiète du fait que les départs à la retraite entraînent systématiquement le transfert des missions sur des entreprises extérieures.

Monsieur le Proviseur précise que tous les départs en retraite ne donnent pas lieu à une transformation de poste. Il confirme que le plafond d'emplois fixé par l'AEFE est utilisé à son maximum et que les postes transférés vers des entreprises extérieures sont récupérés et redéployés sur des missions en lien directement avec les élèves.

La Présidente de l'APE interroge Monsieur le Proviseur sur le port du masque en classe.

Monsieur le Proviseur répond que les enseignants rappellent régulièrement l'importance du respect du protocole et du respect des gestes barrières.

6. Projet d'évaluation de l'établissement (information) – Annexe 3

Le Baccalauréat 2021 subit des modifications à partir de la session 2022 avec 40% de la note finale en contrôle continu. Chaque établissement a dû mettre en œuvre un projet d'évaluation au lycée, outil de dialogue entre

l'établissement, les élèves et les familles. Les enseignants ont travaillé sur ce projet lors d'une demi-journée banalisée, le projet a ensuite été présenté en conseil pédagogique. Il présente les dispositions générales de l'évaluation au cycle terminal dans l'établissement puis détaille les éléments par discipline à l'aide de fiches synthétiques.

La vice-présidente du CVL demande que ce document soit transmis à l'ensemble des élèves du cycle terminal.

Monsieur le Proviseur confirme que le document sera porté à la connaissance de toutes les personnes concernées.

Arrivée de M. Issaka SAMAILA, représentant des parents d'élèves

7. Présentation du budget rectificatif 2021 n°2 (vote pour avis) – Annexe 4

Monsieur le Directeur des Affaires Financières rappelle que le BR2 consiste en un ajustement du budget initial pour pouvoir clôturer l'année.

L'augmentation des recettes s'explique par une arrivée d'élèves au 1^{er} trimestre plus importante que prévue. La baisse des investissements résulte du transfert de 464 496 326 FCFA du projet immobilier sur le budget 2022 ainsi que deux subventions de sécurisation.

La représentante des personnels d'enseignement et d'éducation du premier degré interroge Monsieur le Proviseur sur l'avancée des travaux du nouveau bâtiment.

Monsieur le Proviseur informe les membres du conseil d'établissement du retard pris par le chantier. La prévision de fin de travaux au niveau du bâtiment principal se situe aux alentours d'avril-mai 2022, les vestiaires seront ensuite rénovés. Néanmoins, Monsieur le Proviseur n'exclut pas que les travaux se poursuivent encore durant l'été 2022 pour une livraison définitive à la rentrée 2022.

Un représentant des personnels du second degré, d'éducation et de direction, liste intersyndicale interroge Monsieur le Proviseur sur les travaux du mur d'escalade.

Monsieur le Proviseur répond que ces travaux, faits par des spécialistes, interviendront un fois le chantier fini.

Un représentant des parents d'élève - liste APE, demande si la pandémie est la seule explication du retard pris par les travaux.

Monsieur le Proviseur répond que l'arrêt des livraisons liée à la pandémie a entraîné un premier retard ; l'augmentation des coûts de transport des matériaux et les difficultés d'approvisionnement qui ont suivi la première vague expliquent les difficultés de l'entreprise à respecter les délais. Monsieur le Proviseur espère pouvoir faire l'inauguration pour le 60^{ème} anniversaire de l'établissement.

Une des questions diverses des représentants des personnels d'enseignement et d'éducation du premier degré qui portait sur l'organisation de spectacle de fin d'année dans la nouvelle salle de spectacle trouve ici sa réponse.

Un représentant des personnels du second degré, d'éducation et de direction, liste intersyndicale interroge le Directeur des Affaires Financières sur les décharges syndicales.

Le Directeur des Affaires financières rappelle que les décharges n'apparaissent plus sur le budget mais sur le tableau de double flux de comptabilité.

Un représentant des personnels du second degré, d'éducation et de direction, liste indépendante s'inquiète de la nécessité de faire des projections de dépenses trop en amont de la fin de l'année ce qui entraîne des difficultés particulièrement dans la programmation des travaux dirigés de sciences.

Le Directeur des Affaires financières répond que l'AEFE ayant avancé la clôture des comptes, les établissements doivent anticiper l'arrêt des dépenses.

Le budget rectificatif n°2 est soumis au vote :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

Le budget rectificatif 2021 n°2 reçoit un avis favorable.

8. Organisation des congés de Noël (vote pour approbation)

Monsieur le Proviseur rappelle que nous sommes dans une situation identique à celle de l'an dernier avec un confinement obligatoire de 7 jours au retour des voyages. Dans ce contexte où de nombreuses familles et personnels voyagent pendant les congés de Noël, l'AEFE a autorisé l'établissement à mettre en place un aménagement au retour de ces vacances.

La proposition d'une semaine d'enseignement à distance pour tous du 3 au 7 janvier a été présentée en Conseil d'école et en conseil pédagogique où elle a reçu un avis favorable.

La Vice-présidente du CVL confirme qu'il est plus facile que tous les élèves soient en distanciel que d'avoir des classes avec des élèves et des professeurs absents ce qui entraîne de nombreuses difficultés de gestion du travail pour les élèves.

Une représentante des parents d'élève - liste indépendante, demande quel suivi sera fait lors de cet EAD.

Monsieur le Proviseur répond que les élèves devront avoir le travail à l'avance, qu'ils doivent continuer à respecter le rythme de la semaine et qu'il y aura des interactions avec les enseignants à travers un dispositif qui sera expliqué à l'avance, selon les mêmes modalités que celles qui ont déjà été éprouvées l'année dernière à deux reprises.

La représentante des personnels d'enseignement et d'éducation du premier degré précise que le travail est présenté en amont aux élèves et aux familles et que ça n'a pas posé de difficultés l'an dernier.

Un représentant des parents d'élève liste APE demande quel contrôle sera fait sur le respect de la semaine.

Monsieur le Proviseur répond que les personnels seront bien en poste à compter du 3 janvier à Niamey et qu'il fait confiance aux familles qui ont conscience de l'importance du respect de la semaine et de l'enjeu sanitaire pour la communauté scolaire.

Une représentante des parents d'élève, liste indépendante, s'interroge sur le volume de travail à effectuer par les élèves.

Monsieur le Proviseur répond qu'en enseignement à distance le volume de travail préconisé correspond à la moitié du temps passé en classe.

Un représentant des parents d'élève liste APE regrette que les parents ne soient pas formés à l'accompagnement de l'enseignement à distance.

Monsieur le Directeur rappelle que le travail donné est explicité et que les enseignants restent à disposition pour accompagner les parents.

La Présidente de l'APE souligne que bien que cette solution ne soit pas idéale, tout le monde s'accorde à dire que c'est une option qui permet d'éviter une situation complexe liée à une recrudescence des cas positifs dans l'établissement qui pourrait entraîner la fermeture de l'établissement. De plus, il faut aussi souligner l'aspect positif de cet EAD qui permet de développer de nouvelles compétences.

La mise en place d'une période d'EAD est soumise au vote :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 2

La mise en place d'une période d'Enseignement à distance du 3 au 7 janvier est approuvée.

L'une des questions diverses des représentants des personnels d'enseignement et d'éducation du premier degré est traitée à la suite : *Un aménagement des congés de Pâques pourra-t-il être proposé cette année si la semaine persiste ?*

Monsieur le Proviseur précise que nous ne pouvons pas présager de la situation en avril. L'année dernière, cette possibilité avait été validée par le Conseil d'établissement. L'AEFE appréciera la situation en février-mars et donnera sa réponse à cette période.

9. Plan de Formation continue des personnels (information)

Monsieur le Proviseur présente le plan de formation des personnels et précise que pour l'instant, l'ensemble des stages a lieu en distanciel. Cette année, un total de 30 stages sont prévus et se répartissent ainsi :

- Enseignants du 2nd degré + Vie scolaire: 18
- Enseignants du 1^{er} degré: 11
- ASEM: 1

Ces stages sont complétés par des missions d'enseignants du 2nd degré à mission de conseil pédagogique (EEMCP2) qui permettent un travail avec l'ensemble de l'équipe disciplinaire.

Pour le moment, ces actions de formation (stages et missions) ont lieu en distanciel en raison de la situation sanitaire et des contraintes de septaine.

Monsieur le Proviseur rappelle que l'arrivée d'un enseignant maître-formateur (EMFE) au primaire cette année, déchargé de classe à mi-temps, permet la formation des enseignants non titulaires du 1^{er} degré en présentiel.

L'une des questions diverses des représentants des personnels d'enseignement et d'éducation du premier degré est traitée à la suite : *Peut-on espérer que les stages prévus sur le second semestre pourront effectivement se faire en présentiel ?*

Monsieur le Proviseur répond que tant qu'il y aura une septaine au retour des voyages en dehors du Niger, il ne sera pas possible de suivre les stages en présentiel.

10. Projets pédagogiques de l'année 2021-2022 (information)

Monsieur le Proviseur rappelle que le forum des métiers s'est tenu le samedi 13 novembre. Cette manifestation est très importante pour le parcours d'orientation des élèves. Cette année, le forum a permis de mettre en relations plus de 40 professionnels aux parcours diversifiés avec les élèves du secondaire du lycée La Fontaine.

Le lycée fêtera du 22 au 27 novembre les 400 ans de Jean de La Fontaine qui a donné son nom à l'établissement.

La Semaine des Lycées français du Monde se déroulera du 29 novembre au 4 décembre sur la thématique **Art, sciences et développement durable : l'enseignement français pour se préparer au monde de demain** et de nombreux projets sont déjà en cours autour des objectifs de développement durable.

Les événements marquants de l'année sont programmés autour de la semaine de la Francophonie, la semaine de la presse et des médias, et le mai des langues qui permettra de mettre en valeur les langues parlées dans un établissement qui accueille plus de 40 nationalités différentes.

Par ailleurs, de nombreux projets (théâtre, club de lecture, webradio, talent show...) sont déjà en cours.

11. Activités de l'APE (vote pour avis)

La Présidente de l'APE présente le nouveau bureau et les activités de l'association des parents d'élève.

Le stage organisé pendant les vacances d'octobre a bien fonctionné et les activités périscolaires ont démarré sauf pour celles n'ayant pas assez de demande. Les inscriptions sont un peu en baisse à cette rentrée. L'APE réalisera des activités de promotion des APS faire progresser le nombre d'inscrits et maintenir le plus d'activités possibles.

Une représentante des parents d'élèves - Liste APE, précise que les emplois du temps des activités périscolaires continuent d'être modifiés pour permettre au plus grand nombre d'enfants de suivre les activités.

L'APE va apporter son soutien à l'organisation des fêtes de Noël (passage du Père Noël, cadeau aux classes de maternelle, spectacles).

Dans le cadre de l'aménagement des T-walls, l'APE propose de financer une partie du pavage (projet à l'étude) et de décorer cet espace en collaboration avec une professeure des écoles.

Le programme des activités de l'APE est soumis au vote :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Les activités de l'APE recueillent un avis favorable.

12.Programme des Activités de l'AS (vote pour avis)

Monsieur VIVIER, professeur d'EPS présente les activités de l'association sportive : 5 professeurs encadrent les activités suivantes : multiprim, multisport, Basket, Valley Ball, Football.

Les activités sont au tarif unique de 7000 Fcfa / an.

Les effectifs des inscrits sont les suivants : 62 filles et 139 garçons.

Il regrette la faible participation des filles à ces activités. Une réflexion est en cours sur la programmation afin de les attirer en plus grand nombre. Le public de l'AS est essentiellement collégien, peu de lycéens sont inscrits. En revanche l'activité MULTIPRIM fonctionne très bien.

La Vice-présidente du CVL fait remarquer que depuis la réforme du lycée, compte tenu de leur emploi du temps, les lycéens participent moins aux activités de l'AS.

Le programme des activités de l'AS est soumis au vote :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Le programme d'activité de l'AS reçoit un avis favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, les questions diverses ayant toutes trouvé une réponse dans les points programmés de l'ordre du jour, Monsieur le Proviseur lève la séance à 20h30.

La secrétaire de séance

La secrétaire adjointe

Le président

Karine LEFEBRE

Aline DELANNE

Bruno ASSELIN

